

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Berggebiet, Strukturpolitik</b>
Akteure	<b>Rieder, Beat (cvp/pdc, VS) SR/CE</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2021</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Berggebiet, Strukturpolitik, 2017 - 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Wirtschaftspolitik	1
Strukturpolitik	1

## Abkürzungsverzeichnis

**WAK-SR** Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates  
**WAK-NR** Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats

---

**CER-CE** Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats  
**CER-CN** Commission de l'économie et des redevances du Conseil national

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Wirtschaftspolitik

#### Strukturpolitik

**POSTULAT**  
DATUM: 27.09.2017  
GUILLAUME ZUMOFEN

Beat Rieder (cvp/pdc, VS) a déposé un postulat sur la thématique du tourisme. Etant donné la pression exercée sur le secteur du tourisme, en raison du franc fort et du coût élevé de la main-d'œuvre, il estime que la réalisation d'une **étude comparative internationale sur le financement du tourisme en Suisse en comparaison des concurrents directs** (Allemagne, Italie, France, Autriche) serait pertinente. Cette étude devrait principalement aborder la thématique du financement du tourisme, et notamment la question des subventions. Le Conseil fédéral a considéré une telle étude comme étant inopportune. Non seulement le Conseil fédéral mise davantage sur des réformes structurelles du secteur du tourisme que sur l'implémentation de subventions, mais surtout il rappelle que des travaux sur la nouvelle stratégie du tourisme touchent à leur fin. Il a donc proposé de rejeter le postulat. Au final, la chambre des cantons a approuvé le postulat par 35 voix contre 6. Les sénateurs ont ainsi estimé qu'une telle étude s'inscrivait parfaitement dans la volonté du Conseil fédéral de réformer la stratégie du tourisme en Suisse.<sup>1</sup>

**MOTION**  
DATUM: 06.06.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

Par l'intermédiaire d'une motion, Beat Rieder (pdc, VS) souhaite **protéger l'économie suisse en contrôlant les investissements directs étrangers dans des entreprises helvétiques**. Il indique que la hausse des investissements directs étrangers constitue une menace pour le savoir-faire, les emplois et la sécurité de la Suisse. Selon lui, un cadre juridique trop souple entraîne une hausse incontrôlable des investissements étrangers. Il cite notamment en exemple les rachats récents de «Bartholet, Syngenta, Gategroup, Swissport et SRTechnics». Pour lutter contre cette menace, non seulement pour la compétitivité de la place économique, mais aussi pour la sécurité du pays, il propose la création d'une autorité d'approbation.

Le Conseil fédéral s'est opposé à la motion. Il a souligné l'importance du libéralisme pour l'économie helvétique. Selon les Sept Sages, l'ouverture économique garantit un afflux de capitaux indispensables à l'emploi et à l'innovation. Néanmoins, en ligne avec plusieurs objets comme la motion 13.3280, le postulat 18.3376 ou encore l'initiative parlementaire 16.498, le Conseil fédéral est disposé à étudier la problématique dans un rapport.

La motion a été transmise à la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CE) pour un examen préalable. Par 7 voix contre 5, la majorité de la CER-CE a proposé d'adopter la motion. La majorité de la commission a donc été sensible à la hausse des investissements directs étrangers et aux conséquences potentielles pour la sécurité et l'économie helvétique. Une minorité a suivi les arguments du Conseil fédéral. Le Conseil des Etats tranchera en premier sur la question.<sup>2</sup>

**BERICHT**  
DATUM: 24.10.2018  
GUILLAUME ZUMOFEN

Afin d'affiner la compétitivité de la Suisse dans le secteur du tourisme, Beat Rieder (pdc, VS) a déposé un postulat qui vise une **comparaison avec les concurrents directs du tourisme en Suisse**, en particulier au niveau du financement et des infrastructures.

Le rapport conclut que le tourisme en Suisse possède des conditions-cadres favorables, en comparaison avec les concurrents directs. D'un côté, il souligne que partout le tourisme fait face à des défis similaires: mondialisation, numérisation, changement climatique, saisonnalité, manque de main-d'œuvre qualifiée et petite taille des entreprises. En plus, le haut niveau des coûts intermédiaires et de la main d'œuvre, lié notamment au franc fort, s'imposent comme des défis supplémentaires pour le tourisme helvétique. D'un autre côté, la Suisse bénéficie de conditions-cadres optimales au niveau de la bonne qualification de la main-d'œuvre, de l'offre de formation, de la flexibilité du marché du travail, de la qualité des infrastructures et de la charge fiscale attrayante. Finalement, le rapport souligne l'importance de l'échelon régional dans la promotion du tourisme.<sup>3</sup>

**MOTION**

DATUM: 17.06.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

Beat Rieder (pdc, VS) souhaite **protéger l'économie suisse en contrôlant les investissements directs étrangers dans des entreprises helvétiques**. Le sénateur valaisan met en avant des arguments liés à la perte de savoir-faire, à la perte d'emplois et aux risques liés à la sécurité. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) recommande à sa chambre de rejeter la motion par 7 voix contre 5. Une minorité propose d'adopter la motion.

En chambre, l'objet a donné lieu à un débat animé. D'un côté, le PLR a mis en avant l'importance du libéralisme et le risque de rétorsion en cas de mesures protectionnistes. Selon les opposants, ces deux arguments pèsent particulièrement dans un pays comme la Suisse qui repose sur ses exportations. A l'opposé, les défenseurs de la motion ont souligné les risques pour la sécurité helvétique. Au final, la motion a été adoptée par 22 voix contre 18 et 2 abstentions. La chambre du peuple se prononcera donc sur la motion.<sup>4</sup>

**MOTION**

DATUM: 03.03.2020  
GUILLAUME ZUMOFEN

Tout comme le Conseil des Etats, le **Conseil national a adopté la motion**, déposée par Beat Rieder (pdc, VS), **qui vise la protection de l'économie suisse en contrôlant les investissements directs étrangers dans des entreprises helvétiques**. La chambre basse va donc à l'encontre de sa Commission de l'économie et des redevances (CER-CN) qui préconisait, par 15 voix contre 9, de rejeter la motion. Elle a suivi la minorité Müller (pdc, LU) qui considérait que la motion ne remettait en cause ni le libéralisme économique, ni l'importance des investissements directs étrangers, mais permettait un meilleur contrôle des entreprises d'importance systémique. A l'opposé, la majorité estimait que la motion enverrait un signal négatif en contradiction avec notre politique économique extérieure. Lors des débats en chambre, la motion a été adoptée par 96 voix contre 82 et 15 abstentions. Les 28 voix PLR, rejointes par 12 Vert'libéraux et 41 UDC n'ont pas suffi pour rejeter la motion. Le camp de l'adoption de la motion, principalement représenté par le groupe du Centre, le PS et les Verts, a profité de 3 voix dissidentes de l'UDC, et surtout de 7 et 3 abstentions chez l'UDC et les Vert'libéraux pour faire pencher la balance.<sup>5</sup>

---

1) BO CE, 2017, pp.733 s.

2) Communiqué de presse CER-CE du 10.04.2019; Rapport CER-CE du 09.04.2019

3) Rapport sur la Comparaison internationale de la politique et de la promotion du tourisme du 13.6.18

4) BO CE, 2019, pp. 438 s.; Communiqué de presse CER-CE du 10.04.2019; TA, 11.4.19; So-Bli, 28.4.19; BaZ, SGT, 18.6.19; LT, 19.6.19

5) BO CN, 2020, pp.44 s.; Communiqué de presse CER-CN du 08.10.2019; Rapport CER-CN du 08.10.2019; AZ, CdT, NZZ, TA, 4.3.20